
APPEL A PROJETS 2026 DIM ORIGINES

EQUIPEMENTS

Présentation du dispositif DIM

Dispositif phare de politique régionale de recherche mis en place en 2005 par la Région Île-de-France, les Domaines de recherche et d'Intérêt Majeur (DIM) visent à fédérer des réseaux de laboratoires situés en Île-de-France, agissant sur des domaines labellisés ciblés. **Neuf Domaines de recherche et d'Intérêt Majeur ont été labellisés pour la période 2022-2026.**

De plus amples informations sur les DIM sont disponibles sur le site internet de la Région Île-de-France :

<https://www.iledefrance.fr/recherche-9-nouveaux-domaines-dinteret-majeur-soutenus-par-la-region>

Le dispositif Régional « Soutien aux domaines d'intérêt majeur » vise à :

- Constituer en Île-de-France des réseaux de recherche et d'innovation porteurs de sujets en émergence et à très fort potentiel scientifique et économique,
- Renforcer l'attractivité des laboratoires franciliens par l'apport de compétences scientifiques et technologiques et d'équipements de pointe,
- Améliorer la visibilité des équipes de recherche franciliennes en Europe et à l'international,
- Favoriser la valorisation des connaissances et la dissémination des résultats de la recherche, y compris auprès du grand public et des jeunes,
- Renforcer les liens entre recherche et économie en favorisant le transfert de technologie et l'innovation.

Spécificités des équipements

L'appel à projets Equipements émis par le DIM ORIGINES sera publié le **Lundi 02 février 2026**.

- Rentrent dans cette catégorie, les dépenses d'investissement, c'est-à-dire les **dépenses qui font l'objet d'un amortissement** (sans seuil inférieur de coût) ;
- Les dépenses éligibles sont liées à **l'acquisition d'équipement scientifique** ;
- Le coût total de l'équipement ou de l'ensemble d'équipements concerné par cette demande de financement doit être **inférieur à 3 millions € HT** ;
- La subvention régionale est **plafonnée à 66% du coût HT du projet**. Cela signifie que si votre demande porte par exemple sur un équipement ou un ensemble d'équipements qui coûte 100 000 € HT, la subvention régionale sera plafonnée à 66 000 € HT ;
- La subvention demandée ne pourra pas être inférieure à 5 000 € HT, ce qui signifie que le coût total de l'équipement sera supérieur à 7 576 euros HT ;
- Les **contrats de maintenance** associés à l'acquisition des équipements sont éligibles au soutien régional ;
- Les **dépenses d'aménagement** de locaux liées à l'installation des équipements financés sont éligibles ;
- L'établissement qui sollicitera la subvention régionale ainsi que le(s) laboratoire(s) dans le(s)quel(s) seront installés les équipements co-financés par la Région **doivent être localisés en Île-de-France**. Des équipements ou des instruments d'observation nécessitant une installation hors Île-de-France pourront cependant être considérés ;
- Les projets doivent être portés par une équipe ou une institution de recherche relevant du **secteur public ou associatif** ;
- Les porteurs de projets doivent soumettre une déclaration sur l'honneur certifiant que le projet proposé n'a **pas fait l'objet d'un soutien dans le cadre de SESAME, d'un autre DIM, d'un projet collaboratif d'un pôle de compétitivité ou au Contrat de Projets Etat Région** ;

- Une attention particulière sera portée à la solidité du plan de financement. **Seront privilégiés les projets pour lesquels le co-financement est acquis** (34% au minimum du coût total du projet), sur la base des documents justificatifs fournis à l'appui du dossier de candidature. **Les dossiers présentant un plan de financement avec des perspectives de co-financements précises seront cependant considérés ;**
- Les bénéficiaires d'une subvention s'engagent à participer et à venir présenter les résultats de leurs travaux aux journées de restitution organisées par le DIM ou par la Région Île-de-France. Ils s'engagent également à remettre un rapport annuel d'activité.

Critères d'éligibilité du projet

- ✓ Critère n°1 : l'objectif de l'équipement doit concerner les thématiques des ORIGINES :
- ✓ **Origines de l'Univers, de son contenu et de ses structures** : énergie et matière noire, fond diffus cosmologique, gravitation, inflation, nucléosynthèse, amas, galaxies, populations stellaires;
- ✓ **Origines des ondes gravitationnelles et des cataclysmes astrophysiques** : ondes gravitationnelles, sursauts gamma, supernovae, noyaux actifs, astronomie multi-messagers, trous noirs;
- ✓ **Origines du milieu interstellaire, des étoiles et des systèmes exoplanétaires** : physique du milieu interstellaire, astrochimie, physique des plasmas denses, physique stellaire, astrophysique de laboratoire, exoplanètes et disques protoplanétaires ;
- ✓ **Origines des objets du système solaire et de la vie** : planétologie, système solaire, magnétosphères, plasmas de l'héliosphère, météorologie de l'espace, petits corps, exobiologie, terre primitive, matière organique interplanétaire, cosmochimie.
- ✓ **Outreach** : Activité de communication, diffusion des connaissances vers le public, liée à au moins une des thématiques sus-citées.

✓ Critère n°2 : Collaborations

Tout projet doit être porté par un laboratoire Francilien et impliquer une collaboration avec, au minimum, un autre acteur parmi la liste suivante : laboratoire Francilien (membre du DIM ORIGINES), partenaire associatif, le CNES ou des partenaires industriels (collaboration impliquant un financement directement lié au projet).

Liste des partenaires du DIM ORIGINES : <https://dim-origines.fr/spip.php?article406>

Les collaborations nationales et internationales favorisant le rayonnement de la Région sont fortement incitées, ainsi que les projets de collaborations entre Professionnels et Amateurs ou favorisant le dialogue science – société.

L'obtention d'un soutien du DIM dans le cadre d'un cofinancement indiqué dans le projet peut être conditionnée à l'obtention finale du cofinancement indiqué.

✓ Critère n°3 : Porteur du projet

Le porteur du projet doit être membre d'un laboratoire Francilien ou d'une association partenaire du DIM ORIGINES.

✓ Critère n°4 : Validation

Seuls les dossiers complets et envoyés par la direction du laboratoire à l'adresse dim.origines@obspm.fr avant **le vendredi 29 mai 2026 à minuit** date de clôture, seront retenus. La demande doit être validée par la direction du laboratoire.

Critères d'évaluation

Intérêt scientifique

- ✓ Qualité du projet scientifique et des équipes impliquées, originalité et caractère innovant du projet
- ✓ Effet de levier et timing du projet
- ✓ Collaborations nationales et internationales

Effet structurant de l'équipement pour l'équipe et la Région

- ✓ Adéquation entre le matériel demandé et le(s) projet(s) associé(s), pertinence au regard de l'existant et des équipements similaires en Île-de-France
- ✓ Inscription de l'équipement dans la stratégie scientifique de l'établissement porteur du projet afin de concourir à sa structuration et à sa visibilité
- ✓ Interdisciplinarité, caractère fédérateur et mutualisation des équipements
- ✓ Conditions d'utilisation et d'accès des équipements (personnel et budget)
- ✓ Délais d'exécution du projet, équilibre du budget, du plan de financement, des co-financements et adéquation avec le calendrier de réalisation

Impact socio-économique

- ✓ Impact économique : collaboration avec une ou plusieurs entreprises, implication d'un labcom ou perspective d'un transfert de technologie vers une entreprise francilienne ou partenariat pour des développements technologiques ou accès de l'équipement à des entreprises franciliennes.
- ✓ Impact sociétal de la demande : actions de partage des savoirs, actions de communication vers le grand public envisagée, sobriété environnementale, volet science ouverte et diffusion de données le cas échéant. Capacité à adosser des programmes de formation d'excellence au projet d'équipement à différents niveaux de formation (formation par la recherche, formation technique en vue d'une insertion professionnelle rapide).

Le nombre de projets retenus ainsi que le taux d'intervention appliqué à chacun d'entre eux seront fonction de la qualité des projets proposés et des budgets disponibles. L'ensemble des critères seront pris en compte, les candidats sont invités à porter une attention particulière à l'impact socio-économique de leur projet.

Spécificités des équipements mi-lourds

Les demandes d'équipements dont le coût total HT est compris entre 200 k€ et 3 000 k€ sont considérées dans la catégorie « mi-lourds ». Les propositions seront évaluées sur dossier puis auditées par le Conseil Scientifique du DIM ORIGINES.

Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature, rédigés en anglais, devront être déposés **avant le vendredi 29 mai 2026 à minuit** sur la plateforme de dépôt des candidatures du DIM ORIGINES (appels-offres-dim-origines.obspm.fr). Les dossiers se composent d'une partie administrative, à saisir directement sur la plateforme, et d'une partie scientifique constituée d'un dossier PDF à télécharger (cf. ci-dessous).

Un message accusant réception du dépôt du dossier complet sera envoyé.

Partie administrative à remplir sur la plateforme

- **Synthèse du projet**
 - Nom - Prénom du porteur du projet, Laboratoire
 - ORIGINES thématiques : choisir une thématique principale, éventuellement une ou plusieurs thématiques secondaires
 - Acronyme du projet
 - Titre et Résumé du projet en Français (10 lignes maximum)
 - Titre et Résumé du projet en Anglais (10 lignes maximum)
- **Données administratives**
 - Porteur : Nom – Prénom, E-mail, Laboratoire
 - Établissement gestionnaire de la subvention (Nom, Adresse)
- **Budget et co-financements**
 - Budget global de l'équipement en euros HT
 - Montant demandé au DIM ORIGINES en euros HT
 - Cofinancements acquis (source et montant en euros HT)
 - Cofinancements demandés (source et montant en euros HT)
- **Collaborations**
 - Collaborations franciliennes (obligatoires)
 - Collaborations nationales et internationales
 - Partenaires industriels
- **Lien avec projet déjà financé par un DIM**
- **Experts suggérés**

En plus de ces données à remplir en ligne, un dossier sous format PDF comprenant l'ensemble des documents indiqués ci-dessous devra être déposé sur la plateforme. Il contiendra :

- Le dossier scientifique
- Un plan de déroulement opérationnel
- L'impact sociétal
- L'impact économique pour le territoire Francilien
- Les liens éventuels du projet avec des projets financés par des DIM antérieurs (ACAV+ ou autres)
- Le CV du porteur de projet
- La liste des publications les plus pertinentes
- Les lettre(s) d'engagement des co-financeurs avérés du projet
- Les lettre(s) d'intérêt des entreprises collaborant au programme
- Les devis des équipements supérieurs à **5000 euros**
- Pour les équipements de valeur **HT > 200 000 euros**, un courrier de validation du dossier signée par la présidence ou la direction générale de l'institution gestionnaire
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le projet n'a pas fait l'objet d'une demande/d'un soutien dans le cadre d'un projet SESAME, d'un autre DIM, d'un projet collaboratif, d'un pôle de compétitivité ou au Contrat de Projets Etat Région
- Une photographie libre de droit pour le site web du DIM
- Une suggestion de 2 experts extérieurs (et experts non-souhaités si nécessaire), sans conflits d'intérêts avec le porteur.

Pour toute question relative au dépôt d'un projet, contacter dim.origines@obspm.fr